

Parution dans le prochain numéro

## MISE AU CONCOURS

L'Administration cantonale met au concours le poste suivant :

### **Maître/sse à temps partiel (~8 périodes hebdomadaires)**

**auprès de l'Ecole professionnelle technique et des métiers, à Sion**

#### Votre profil

■ Conformément aux alinéas 2 et 4 b/c de l'art. 79 de la Loi d'application de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LALFPr) du 13 juin 2008 :

- disposer d'une expérience en entreprise de 6 mois;
- être autorisé/e à enseigner au gymnase et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 300 heures de formation ;
- ou avoir fait des études du niveau d'une haute école dans le domaine correspondant et avoir suivi en plus une formation à la pédagogie professionnelle de 1800 heures de formation.

■ Master universitaire en Physique ■ Expérience de l'enseignement professionnel souhaitée  
■ Le/la candidat/e qui ne serait pas au bénéfice d'une formation pédagogique du niveau requis s'engage à suivre, à moyen terme, une formation lui permettant d'obtenir le titre de niveau reconnu au sens de la réglementation fédérale en la matière

#### Branche

Physique (enseignement principalement aux apprentis des classes de maturité professionnelle)

#### Langue maternelle

Française

#### Entrée en fonction

Rentrée scolaire 2016-2017

#### Cahier des charges et traitement

La Direction de l'École professionnelle technique et des métiers (tél. 079 679 91 32), fournira sur demande les renseignements nécessaires à ce sujet.

Les offres de services écrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des certificats et d'une photo devront être adressées au Service des ressources humaines, Planta 3, 1950 Sion, jusqu'au **10 juin 2016** (date du timbre postal).

**Service  
des ressources humaines**

Sion, le 3 juin 2016

tc/cg - DFS